



N° 42

Dimanche 29 octobre 2023.

### Changement d'heure

*Nous entrons dans l'heure d'hiver. Elle est programmée dans la nuit du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre 2023; nous devons donc RETARDER nos montres et horloges d'une heure.*

30ème dimanche année A ; ; 02 novembre; Jour des morts.:

## DIEU ET AMOUR

« Tu aimeras le Seigneur ton DIEU de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit... Et le second qui lui est semblable, tu aimeras ton prochain comme toi-même » Matt (22, 34-40); Autres lectures : Exode (22, 20-26); ps. 17; 1 Thess. (1, 5-10).

Jésus, interrogé par des sadducéens affirme que ces deux Commandements sont semblables : ils sont donc liés. Aujourd'hui, comment bien comprendre cette déclaration du Christ ?

Des hommes qui veulent aimer leur prochain à la perfection, c'est difficile à rencontrer ! Certains cependant, qu'ils soient croyants ou non d'ailleurs, vont très loin dans cette volonté d'aimer. Jésus, surtout, dans les temps qui s'annoncent pour lui, va leur révéler sa propre manière d'unir ces deux commandements. Il affirme qu'il va aimer parfaitement ! C'est ce même genre d'amour qui doit exister entre lui - homme - et Dieu, son Père !



Les Pharisiens discutaient beaucoup entre eux : parmi les 316 commandements qu'ils voulaient respecter, lesquels étaient les plus importants ? Jésus leur répond : « Tu aimeras le Seigneur ton DIEU de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit... Et le second qui lui est semblable, tu aimeras ton prochain comme toi-même : Tout ce qu'il y a dans l'Écriture - dans la

loi et les Prophètes - dépend de ces deux commandements ».

La différence, qui existe entre l'homme qui veut aimer parfaitement et le croyant, réside donc en cela : pour tout croyant, DIEU et l'homme doivent vivre le même amour ! Tout chrétien sait donc cela ! Pour arriver à découvrir, à comprendre l'amour de Dieu, et pour en trouver son chemin, il faut vouloir aimer son prochain !

Ici encore, remarquons l'attitude de Jésus ; Son chemin d'amour fut difficile, bien au-delà du nôtre : c'est Dieu Lui-même, en Jésus, qui aime au point de mourir sur une croix, victime de l'Homme qu'Il veut aimer jusqu'au bout ! Son chemin d'amour humain sera le plus grand chemin d'amour qui puisse exister ; c'est Lui, DIEU, cloué en croix, qu'on assassinait au calvaire ! Jésus, en ces moments, n'était pas qu'un humain : Il était DIEU Lui-même ! Quel amour DIEU a donc pour l'homme, et pour **tous** les humains ! J.F.

## **TOUSSAINT**

Mercredi 01 novembre : « *Et ils disaient Amen ! Louange, gloire, sagesse et action de grâce, honneur, puissance et force à notre Dieu, pour les siècles des siècles ! Amen* » Apocalypse de St Jean (7,2-4; 9-14); *Autres lectures* : Ps. 23 ; Première lettre de St Jean (3, 1-3); St Matthieu (5,1-12a).

Nos sociétés, comme d'ailleurs celles qui nous ont précédé, ont toujours manifesté leur profonde estime pour des grands hommes de leurs temps ! Cela semble inscrit dans les gènes humains.

La Toussaint est la fête de cette foule rassemblée pour vénérer le Christ qui a consacré sa vie humaine à éclairer, à guider les hommes et à donner sa vie par amour pour eux et pour nous faire mieux connaître son Père, le Créateur du monde.



Aujourd'hui, nous essayons de comprendre le rassemblement de tous ceux qui ont déjà dépassé leur vie sur terre : ils proclament, ils chantent les raisons de leur enthousiasme envers Jésus (l'Agneau) et envers l'initiateur de la vie humaine : le Créateur de toutes choses.

Aujourd'hui, nous nous efforçons de les accompagner dans cette grande fête, nous qui sommes toujours en route pour ce rassemblement,, nous exprimons déjà notre joie avec eux tous : le dessein de Dieu, c'est ce grandiose rassemblement de tous les vivants autour de Lui et de son Père, Créateur de tout l'univers !

J.F.

## **COMMÉMORATION DE TOUS LES DÉFUNTS**

Jeudi 02 novembre : (Job 19, 1.23-27a ; Psaume 62 ; Romains (8, 18-23) ; Matthieu (11, 25-30).

Cette commémoration a pour but de remettre en nos mémoires tous nos

chers défunts. C'est pour cela que ce jour est célébré. Oui, nous voulons les faire revivre dans notre mémoire. En ce jour, nous voulons nous rappeler le passé vécu avec nos parents qui nous ont quittés. C'est un hommage que nous leur rendons pour tout ce qu'ils nous ont donné : la vie d'abord, mais aussi tout ce qu'ils nous ont légué ! La **recommandation des morts** élargit encore cela : c'est toute une communauté qui, à l'invitation de ses parents défunts, leur rend hommage et les remercie pour tout ce qu'ils ont été. Car nous leur en sommes redevables !



Aujourd'hui, la façon de célébrer cette journée, risque fort d'être banalisée. Pour beaucoup, le cimetière ne sera plus fréquenté et on risque ainsi de ne plus honorer nos morts. **Un mot à propos de l'incinération** : C'est peut-être bien ce qui risque bien d'arriver ! *En agissant de cette façon, ne sommes-nous pas alors dans une vision par trop réductrice de concevoir les vraies valeurs de la vie ?*

Enterrement en terre, ou incinération : deux façons de dire adieu à nos chers défunts ; mais surtout, veillons à n'y jamais oublier, dans les deux cas, ce qu'ils ont été, et ce qu'ils resteront à jamais pour nous, pour nos parents, nos enfants et pour tous ceux qui en ont été bénéficiaires. N'oublions pas ces racines de notre histoire ! Sachons donc honorer nos défunts en ce jour qui leur est consacré.

J.F.

## **OFFICES RELIGIEUX**

### **MESSE TÉLÉVISÉE PAR LA TV A2 :**

**À JUMET HEIGNE**, le dimanche 29 octobre 2023, à 11h00, cette messe y sera célébrée. Attention ! Pour y assister, il faut arriver à la chapelle à 10h20 au plus tard !.

**À LA BASSÉE** : Aucun office ce dimanche. 29 octobre 2023. Mais le mercredi 1er Novembre, à 9H30, **MESSE**, suivie de la recommandation des défunts.

**AU CENTRE** : Aucun office ce dimanche 29 octobre 2023.

À la Toussaint, le mercredi 1er novembre 2023, à 11h00, **MESSE**.  
Le jeudi 02 novembre 2023, à 11h00, messe avec la recommandation des défunts.

**À DAMPREMY** : Le dimanche 29 octobre 2023, une messe sera dite à 11h00 car il y a un baptême qui avait été prévu.

## **DIVERS**

Pourquoi cette messe télévisée à Heigne ?

Cette magnifique chapelle du XII<sup>ème</sup> siècle a toujours été un lieu de pèlerinage pour fêter Marie et Sainte Madeleine. Encore aujourd'hui, ce lieu continue à être vénéré par des pèlerins qui sont suivis par le célèbre folklore qui s'appelle TOUR DE LA MADELEINE.

## VIE PAROISSIALE

### DÉCÈS

À l'église de Roux Centre, le jeudi 26 octobre 2023, nous avons célébré les funérailles de **Christiane IMBERECHTS**. Elle était veuve de **Jean EVLARD** et résidait Rue Général Leman 34/A011 à Roux. Elle était âgée de 93 ans.

## BONNE LECTURE

*Voici ce que nous dit Marie Noëlle THABUT, à propos des origines de la Fête de TOUSSAINT :*



La Toussaint n'a pas son origine dans les textes bibliques, comme la plupart des grandes célébrations liturgiques : Noël, Pâques, Pentecôte. Elle a été instituée par l'Église pour répondre à différentes situations. Après les persécutions, on a d'abord fait une célébration de tous les martyrs qui s'est étendue plus tard à tous les saints.



À Rome, Cette fête existait certainement dès le V<sup>ème</sup> siècle. Elle est déplacée une première fois à la date du 13 mai en l'an 610, par le pape Boniface IV. Ce jour-là, il fait transporter, dans l'ancien temple païen du Panthéon, toutes les reliques des martyrs des catacombes romaines. Le Panthéon devient l'église "Sainte-Marie et des martyrs". Un siècle plus tard, cette fête est transférée définitivement au 1<sup>er</sup> novembre par le pape Grégoire III, qui consacra en ce jour une chapelle de Saint-Pierre de Rome en l'honneur de tous les saints.

En 835, Grégoire IV ordonna que cette fête soit célébrée dans le monde entier. C'est seulement au XX<sup>ème</sup> siècle que Pie X l'insère dans la liste des huit fêtes, avec obligation d'entendre la messe. La fête de tous les saints devient une fête chômée. Elle illumine le jour suivant, le 2 novembre, journée du souvenir de tous les défunts.

*Ed. resp. : Abbé Jean FRANKEN., tél. : 071/45.15.22- C.C.P. :Be39 7775 9593 3219 adresse : « LE PETIT ROVIEN », rue de l'Abbaye de Liessies, 1, 6044- ROUX- Prix de l'abonnement pour un an : 11euros.*